

Ostéopathes



Comme chaque année, l'UNASA a collecté les données issues des déclarations de recettes professionnelles libérales des adhérents de son réseau d'associations agréées (AGA), soit près de 2 200 ostéopathes en 2013, pour évaluer leurs revenus.

Selon ces relevés, le chiffre d'affaire moyen de ces ostéopathes en 2013 était de 60 614 euros. Le bénéfice net s'élevait lui à 26 685 euros, un chiffre en baisse de 3,5 % en un an. Toutefois, sur la période 2009-2013, leurs bénéfices moyens ont augmenté de 2,4 %, alors que le nombre d'ostéopathes en exercice a parallèlement augmenté de près de 120 % en France.

Il faut dire aussi que selon une récente enquête d'OpinionWay réalisé pour le SFD02, les Français recourent de plus en plus souvent à l'ostéopathie. Plus de 20 millions de consultations ostéopathiques auraient en effet lieu chaque année (contre 6 millions en 1997) auprès de 14,5 millions de patients. Des patients dont le nombre progresse également passant de 40 % en 2010 à 48 % en 2014.